

Commune de Sandweiler
**Plan
d'aménagement
général**

- Zones à l'intérieur du périmètre d'agglomération:**
- Secteur du centre de Sandweiler
 - Secteur sauvegardé
 - Secteur moyenne densité
 - Secteur faible densité
 - Secteur soumis à un plan d'aménagement particulier
 - Subdivision conseillée
 - Secteur d'aménagement différé
 - Zone de bâtiment et d'aménagement public
 - Zone mixte
 - Zones d'activités A
 - Zones d'activités B
 - Zone de verdure
 - Zone de circulation
 - Réseau canalisation
 - Collecteur principal
 - Accès lotissement
 - Chemin piétonnier

- Zones à l'extérieur du périmètre d'agglomération:**
- Zone forestière
 - Zone agricole
 - Zone de réserve naturelle
 - Zone tampon
 - Zone de réserve naturelle communale
 - Zone non aedificandi
 - Zone de circulation
 - Contournement de Sandweiler
- Zones à protéger**
"Neimillen"
RNZN50

- Zones de protection des sources:**
- Zone I (captage de sources)
 - Zone II
 - Zone III
- Périmètre d'agglomération**
Limite de la commune

- Plan d'occupation du sol "aéroport et environs":**
Règlement grand-ducal du 17 mai 2006
- Périmètre du POS
 - Zone d'habitation
 - Zone d'activités communale
 - Zone d'aéroport
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics d'un à plusieurs étages
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics sans bâtiments de grandes dimensions
 - Zone rurale
 - Zone d'espace vert
 - Couloir pour voies de communication (route et chemin de fer)

- Mise à jour**
- Plan d'aménagement particulier approuvé définitivement par le Ministre de l'Intérieur et restant en vigueur
 - Zone de reboisement conformément à l'étude d'impact détaillée - contournement de Sandweiler

Références
Le présent document approuvé à la session de mai de la commune de Sandweiler, le 01/05/06 et de l'arrêté de l'Etat, le 04/08/06
Jean-Marie VALENTIN

Fond de plan:
Administration du Cadastre et de la Topographie
Luxembourg, plan cadastral national (PCN), exercice 2004

Une mise à jour des nouvelles constructions a été faite par le bureau d'études Zeyen et Baumann, sur la base des autorisations de bâtir de la commune de Sandweiler, avril 2005

Courbes de niveau (pour les besoins de l'orientation):
Administration du Cadastre et de la Topographie
Luxembourg, (BD-Topo, 1995)

Vote définitif du conseil communal du 12 mai 2005
Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire en date du 4 août 2006

Findel, Annexe Plan d'aménagement général de la commune de Sandweiler

ZEYEN BAUMANN
Bureau d'études en aménagement du territoire et d'urbanisme
7, rue de Sion
L-1254 Hesperange
Tél: 53 22 24
E-mail: zebyen@zebyen.lu

**PHANTAL ZEYEN
PIERRE BALPANN**
Architectes Associés
Ingénieurs-conseils TCB

échelle 1:2.5000

août 1996

2

Changement de limites communales conformément à la loi du 20 décembre 2002 portant changement de limites entre les communes de Niederanven et de Sandweiler. Mémorial N°16 du 28 janvier 2003.

